

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. ROULLEAU

Les mouvements des monnaies d'or en France depuis 1926

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 330-333

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__330_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉ

Les mouvements des monnaies d'or en France depuis 1926.

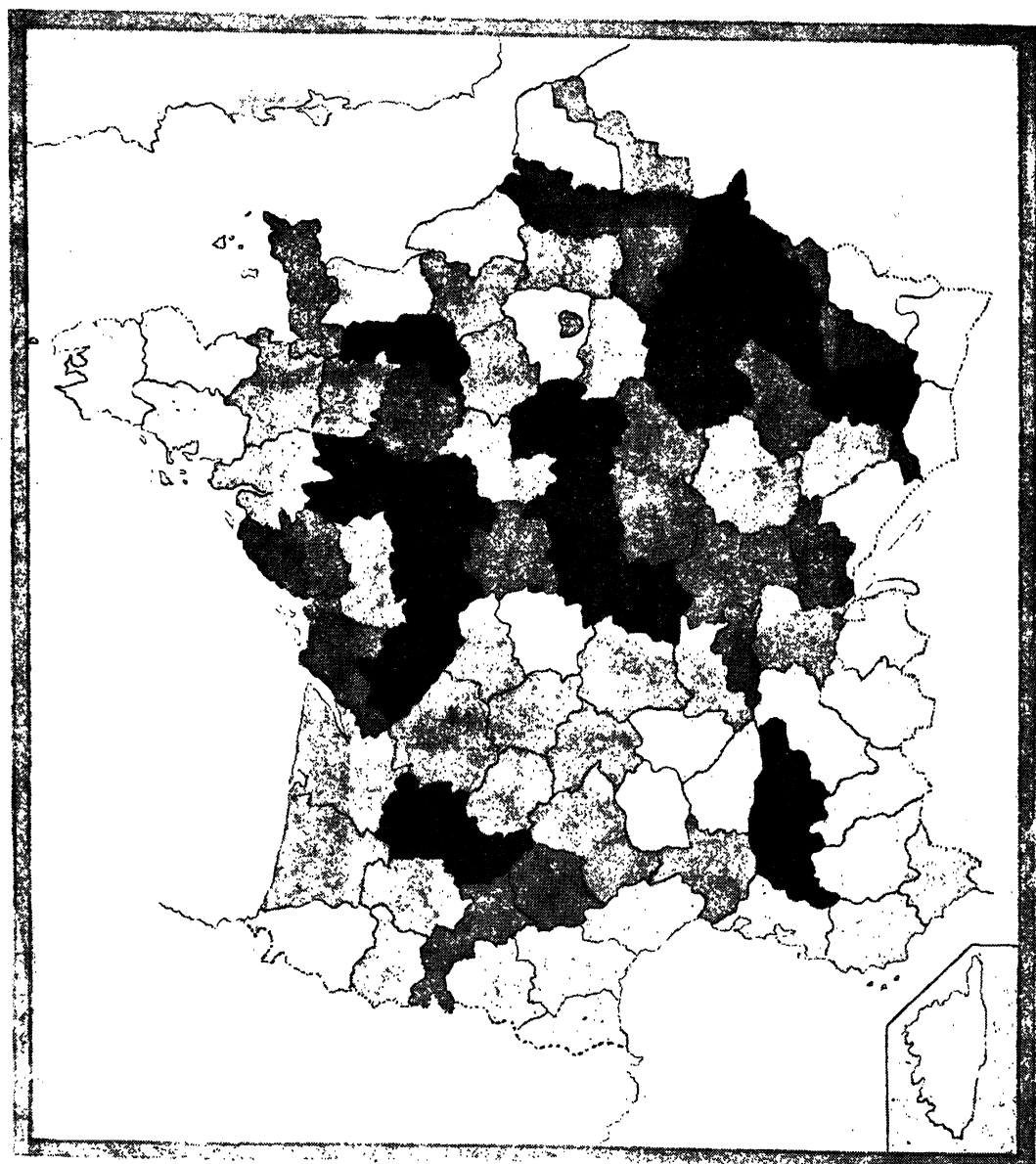
Au cours de la discussion qui a suivi notre récente communication sur les nouveaux aspects de la circulation monétaire en France, nous avons été amené à fournir quelques indications sur la localisation des rentrées d'or à la Banque de France au cours des deux dernières années.

Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de préciser ces données. Par la loi du 7 août 1926, la Banque de France a été autorisée à acheter des monnaies nationales au-dessus de leur valeur nominale; elle a effectué ces achats à des prix qui ont varié suivant le cours du métal contenu dans les monnaies. Depuis la loi du 25 juin 1928, elle est tenue d'acheter de l'or à ses guichets, sur la base du nouveau pair monétaire. C'est l'ensemble des opérations ainsi effectuées, depuis août 1926 jusqu'à la fin de septembre 1928, qui se trouve récapitulé dans le tableau ci-dessous; tout l'or acheté au cours de la période indiquée a été évalué au pair monétaire actuel, c'est-à-dire sur la base de 65 milligrammes et demi d'or fin par franc.

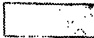




On peut considérer que les chiffres ainsi établis fournissent, dans une certaine

mesure, un indice de la thésaurisation de l'or au cours de la période de guerre et d'après-guerre. Le cartogramme annexé à la présente note montre que cette thésaurisation aurait été particulièrement active dans les régions du Centre et de l'Ouest

*Versements d'or à la Banque de France sous le régime des lois du 7 août 1926 et du 25 juin 1928.
(évalués en francs nouveaux à 65,5 milligrammes d'or.)*



Francs par habitant

1 à 20 . . .	
21 à 70 . . .	
71 à 100 . . .	
101 à 140 . . .	
141 à 200 . . .	

adonnées à l'élevage, dans la région du Nord-Est où l'or semblait, dès les dernières années d'avant-guerre, se dissimuler dans la crainte d'une invasion, et enfin dans les vallées de la Garonne et du Rhône. Il faut noter toutefois que, si certains départements des frontières ne sont intervenus que pour de faibles sommes dans les versements d'or des deux dernières années, cela peut tenir aux exportations vers l'étranger, rendues plus faciles par la situation géographique de ces régions.

Enfin les trois départements d'Alsace et de Lorraine, presque complètement dépourvus de monnaies d'or françaises, n'ont pu naturellement apporter qu'un contingent des plus minimes,

	VERSEMENTS totaux en mil- lions et centaines de mille francs	POPULATION en milliers d'habitants	MOYENNE par habitant en francs
Ain	24,8	315	79
Aisne	52,2	499	104
Allier	65,7	371	177
Alpes (Basses-)	5,2	88	59
Alpes (Hautes-)	5,2	88	59
Alpes-Maritimes	21,6	457	47
Ardèche	17,4	286	60
Ardennes	48,2	297	162
Ariège	10,2	167	61
Aube	44,6	238	188
Aude	19,1	292	66
Aveyron	23,3	329	71
Belfort (Territoire de)	13,3	97	137
Bouches-du-Rhône	39,4	930	42
Calvados	22,3	390	57
Cantal	16,9	197	86
Charente	47,3	313	151
Charente-Inférieure	51,6	418	124
Cher	58,3	298	196
Corrèze	25,7	261	97
Corse	4,3	290	14
Côte-d'Or	27,1	329	82
Côtes-du-Nord	26,9	553	49
Creuse	11,1	219	51
Dordogne	29,8	392	76
Doubs	12,7	297	43
Drôme	41,7	264	158
Eure	25,7	308	84
Eure-et-Loir	21,8	255	85
Finistère	26,0	754	34
Gard	30,4	399	77
Garonne (Haute-)	58,2	432	135
Gers	18,6	196	95
Gironde	69,5	826	85
Hérault	30,3	501	61
Ille-et-Vilaine	55,2	562	98
Indre	31,7	254	124
Indre-et-Loire	53,8	334	161
Isère	27,6	558	50
Jura	24,1	231	104
Landes	20,2	263	77
Loir-et-Cher	23,6	248	95
Loire	63,7	665	95
Loire (Haute-)	11,2	261	43
Loire-Inférieure	59,3	651	91
Loiret	57,6	341	169
Lot	15,9	172	93
Lot-et-Garonne	40,1	245	164
Lozère	5,2	105	49
Maine-et-Loire	71,5	478	150
Manche	30,9	431	72
Marne	57,4	398	145
Marne (Haute-)	23,7	195	122

Mayenne	22,0	260	85
Meurthe-et-Moselle	61,4	552	111
Meuse	34,9	218	160
Morbihan	31,7	543	58
Moselle	4,8	629	7
Nièvre	27,1	261	103
Nord	183,6	1.969	93
Oise	35,4	406	87
Orne	39,5	278	142
Pas-de-Calais	66,5	1.172	57
Puy-de-Dôme	42,0	515	81
Pyrénées (Basses-)	14,4	415	35
Pyrénées (Hautes-)	15,2	188	81
Pyrénées-Orientales	8,3	230	36
Rhin (Bas-)	3,8	666	6
Rhin (Haut-)	3,2	487	6
Rhône	111,4	994	112
Saône (Haute-)	16,3	226	72
Saône-et-Loire	71,2	549	130
Sarthe	45,0	387	116
Savoie	9,5	227	42
Savoie (Haute-)	6,5	245	27
Seine	331,8	4.568	73
Seine-et-Marne	31,1	380	82
Seine-et-Oise	39,6	1.131	35
Seine-Inférieure	59,3	885	67
Sèvres (Deux-)	27,6	310	89
Somme	61,5	474	130
Tarn	31,9	302	106
Tarn-et-Garonne	25,4	164	155
Var	19,0	348	55
Vauchuse	33,9	231	146
Vendée	47,7	396	120
Vienne	44,1	311	142
Vienne (Haute-)	28,8	351	82
Vosges	54,7	382	143
Yonne	36,6	277	132

G. ROULLEAU.